

www.aopia-prevention.fr



Pré-requis

Aucun

Public cible

Salariés
Managers
Élus CSE
Référénts CSE, CSSCT
Membres RH - Direction

Nombre de participants

12 maximum conseillé
Inter et Intra

Durée

- Une journée dans le cadre de la formation des élus et manager.

- Possibilité de faire des actions de sensibilisation en visio avec les salariés.

Réf réglementaires

L4121-1 du CT
L4121-2 du CT
Ch.soc. 25Novembre 2015
N°14-24-444
Cass,soc 1er Juin 2016
N°14-19-702

Nous contacter

8, Rue Evariste Galois
86130 Jaunary-Marigny
09 74 77 59 20
contact@aopia.fr
www.aopia-prevention.fr

AOPIA Prévention

est une marque de NS-CONSEIL

SIREN : 519 408 140 - Siège Social :
73 Av. du Château d'Eau 33700 MÉRIGNAC
09 74 77 59 20 - contact@aopia.fr

Programme de formation

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d'identifier les Risques Psychosociaux et de connaître les facteurs déclenchants dans le but de mettre en place des actions de prévention adaptées et de solliciter les bons interlocuteurs pour chaque situation détectée.

OBJECTIFS

Être capable d'identifier les facteurs de Risques Psychosociaux (RPS).

Être capable d'identifier les conséquences des Risques Psychosociaux (RPS).

Connaître le cadre juridique des Risques Psychosociaux (RPS).

Comprendre les 3 familles de Risques Psychosociaux (RPS), leur impact sur l'entreprise et l'individu.

Mettre en place et animer la prévention.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apport de connaissances théoriques.
Échanges interactifs.
Étude de cas pratiques.

Ludopédagogie autour de la thématique des risques professionnels.

ORGANISATION ET MODALITÉS

Formation en présentiel, distanciel et visio

Possibilité de fractionner la formation pour adapter les disponibilités

Contenu adapté aux actions de sensibilisation de vos salariés.

CONTENU INDICATIF

Le cadre juridique des Risques Psychosociaux (RPS).

Les obligations de l'employeur en matière de santé et sécurité.

La prévention primaire, secondaire et tertiaire.

Les conséquences des Risques Psychosociaux (RPS).

Causes et facteurs (GOLLAC).

L'historique des Risques Psychosociaux (RPS).

Piloter et participer à une démarche de prévention des Risques Psychosociaux (RPS).

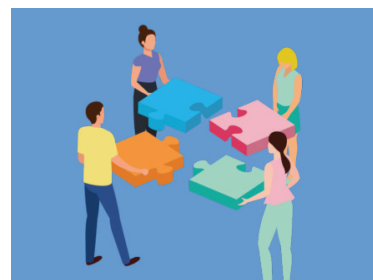
MODALITÉ D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances pendant les études de cas.

MOYEN D'ENCADREMENT

Un formateur Risques Psychosociaux (RPS) diplômé.

Auditeur rédacteur DUERP certifié



SCANNEZ-MOI



OBTENTION FINALE

Attestation de réalisation remise en fin de formation.

TARIF

Sur devis (nous contacter)

DOCUMENTATION

Boîte à outils stagiaire avec base documentaire remise en fin de formation.